



Évaluation des progrès réalisés dans le cadre du programme Afrique 2063

 africacenter.org/fr/spotlight/progres-programme-afrigue-2063
the Africa Center for Strategic Studies

Par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique

8 décembre 2025

La vision ambitieuse de l'Union africaine, axée sur le développement centré sur les citoyens, l'innovation infrastructurelle et institutionnelle, ainsi qu'une paix et une sécurité durables, fournit un modèle pour harmoniser les stratégies intra et interrégionales.



Le Gautrain, première ligne ferroviaire à grande vitesse d'Afrique, à Pretoria, en Afrique du Sud.

Compte tenu du potentiel considérable de l'Afrique en termes de population jeune, de marché émergent et de pôle d'innovation technologique et culturelle, l'Union africaine (UA) a défini une vision et une stratégie pour ce que le continent pourrait devenir à l'occasion du centenaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'Agenda 2063 vise à faire de l'Afrique un continent doté d'une économie dynamique, à éradiquer la pauvreté, à favoriser une plus grande intégration interrégionale, à renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, ainsi qu'à instaurer la paix et la sécurité. Cette vision s'accompagne d'une identité culturelle renforcée grâce à une « renaissance africaine » fondée sur des accords panafricains d'égalité, une participation populaire effective et la solidarité dans le respect de ces principes.

Afin d'évaluer les progrès réalisés par le continent dans la mise en œuvre de ce programme ambitieux, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique s'est entretenu avec l'ambassadeur Frédéric Gateretse-Ngoga, conseiller principal pour les partenariats internationaux, le programme frontalier de l'UA et les mécanismes de sécurité régionale au sein du Bureau du commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la Commission de l'UA. À ce titre, il est le principal coordinateur de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 par l'UA.

Pourquoi l'Afrique a-t-elle besoin d'un Agenda 2063 ?

Toute communauté régionale a besoin d'un plan à long terme, d'une vision claire de l'avenir auquel elle aspire et de moyens pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de cette vision. Lancé en 2015, l'Agenda 2063 incarne l'ambition collective de l'Afrique quant à la place qu'elle souhaite occuper au milieu du XXI^{ème} siècle. L'objectif est de progresser vers une Afrique intégrée, prospère, démocratique et sûre, une Afrique bien gouvernée, à l'écoute de ses citoyens et de sa diaspora, et capable d'assumer la place qui lui revient dans le monde.

L'Agenda 2063 n'est pas simplement une vision globale. Il est divisé en plans de mise en œuvre décennaux qui mettent l'accent sur la réalisation concrète dans des secteurs clés tels que les transports, l'éducation, la paix et la sécurité, et l'alignement sur les priorités nationales.

L'Agenda 2063 s'inscrit dans la continuité et la consolidation des cadres précédents : le Plan d'action de Lagos (1980-2000) et la Vision stratégique pour l'Afrique de 2002, qui ont jeté les bases de la Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique.



Les délégués assistent à une conférence sur l'Agenda 2063 lors du sommet de l'Union africaine, le 16 février 2025.

Quels sont les principaux objectifs de l'Agenda 2063 ?

L'Agenda 2063 s'inscrit dans la volonté de construire « l'Afrique que nous voulons », un continent pacifique, prospère, intégré, axé sur les populations et influent à l'échelle mondiale. Cette vision s'articule autour de sept aspirations :

1. Une Afrique prospère, fondée sur une croissance inclusive et un développement durable
2. Un continent intégré, politiquement uni sous les idéaux panafricains
3. Un continent caractérisé par la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit
4. Une Afrique en paix avec elle-même
5. Un continent doté d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun et de valeurs partagées
6. Un programme de développement axé sur les populations qui exploite le potentiel des femmes et des jeunes
7. Une Afrique forte, unie et influente sur la scène mondiale

Parmi les projets phares conçus pour concrétiser ces aspirations figurent la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), le Marché unique africain du transport aérien (SAATM), le passeport africain et la politique de libre circulation, le projet hydroélectrique Grand Inga en République démocratique du Congo, ainsi que les plateformes numériques et scientifiques nécessaires pour propulser l'Afrique vers une économie fondée sur la connaissance.

Grands projets d'infrastructure

La création d'infrastructures facilitant le commerce et les transports intra et interrégionaux est un élément central de l'Agenda 2063. Parmi les projets en cours ou envisagés, on peut citer :

- 18 000 kilomètres d'infrastructures routières transnationales ont été financés par la Banque africaine de développement sur un réseau prévu de 56 000 kilomètres.
- L'extension des liaisons ferroviaires transfrontalières, telles que :
 - La ligne ferroviaire TAZARA, qui relie la Tanzanie et la Zambie
 - La ligne ferroviaire Addis-Abeba-Djibouti, qui relie l'Ethiopie et Djibouti
 - La ligne ferroviaire Beira-Bulawayo, qui relie le Zimbabwe et le Mozambique
 - La ligne ferroviaire Sena, reliant le Mozambique et la Zambie
 - La ligne ferroviaire Dakar-Niger, reliant le Sénégal et le Niger
- 12 000 kilomètres de voies ferrées composant le réseau ferroviaire à grande vitesse intégré de l'UA ont été construits. Ce réseau reliera l'Afrique du Nord à l'Afrique australie, chaque région mettant en œuvre un plan directeur ferroviaire régional s'inscrivant dans le cadre du plan intégré plus large. Il est prévu de construire 50 000 kilomètres de voies supplémentaires d'ici 2043.

Quels indicateurs de progrès pouvons-nous mettre en avant depuis le lancement de l'Agenda 2063, et quels sont les défis à relever ?

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre de cette vision. La ZLECA est entrée en vigueur en 2021, créant ainsi la plus grande zone de libre-échange au monde en termes d'adhésion. Si elle est pleinement mise en œuvre, elle pourrait stimuler le commerce intra-africain de plus de 50 % et remodeler fondamentalement l'industrialisation et les chaînes de valeur régionales. Des transactions pilotes dans le cadre de la ZLECA ont déjà eu lieu, démontrant que la volonté politique se concrétise sur le plan économique. Les ratifications continuent de se multiplier et le secrétariat permanent à Accra, au Ghana, est opérationnel.

Le premier plan de mise en œuvre décennal (2014-2023) a montré que l'Afrique avait atteint un peu plus de la moitié de ses objectifs, ce qui constitue une réussite louable reflétant à la fois les progrès accomplis et les défis liés à la mise en œuvre. La connectivité des infrastructures a progressé grâce à de nouveaux réseaux de transport, à une électrification plus étendue et à des améliorations significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'intégration énergétique a pris de l'ampleur grâce à des initiatives telles que le marché unique africain de l'électricité (AfSEM) et le plan directeur continental pour les réseaux électriques.

Les réformes en matière de visas et les politiques de libre circulation ont également progressé. Le Rwanda et le Ghana, par exemple, ont libéralisé leurs régimes de visas afin de faciliter l'entrée des Africains sur leur territoire, l'annonce par le Ghana de la suppression des visas d'ici 2025 marquant une étape historique. Ces réformes réduisent les obstacles pour les commerçants, les entrepreneurs et les citoyens ordinaires, réalisant concrètement l'idée d'intégration continentale dans la vie quotidienne.

Progrès réalisés dans le cadre de certains projets phares de l'Agenda 2063

Projet phare	Progrès
Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)	54 États africains ont signé, mais des réformes structurelles sont nécessaires pour renforcer l'intégration économique régionale et le commerce intra-africain.
Marché unique africain du transport aérien (SAATM)	Les progrès se poursuivent en vue d'une libéralisation et d'une harmonisation totales.
Réseau ferroviaire intégré à grande vitesse	Les progrès se poursuivent en vue d'une libéralisation et d'une harmonisation totales.
Projet hydroélectrique du Grand Inga	Les évaluations techniques et d'impact environnemental sont en cours.
Réseau électronique panafricain	Des progrès satisfaisants ont été réalisés en matière de transformation numérique et de cybersécurité.
Passeport africain/libre circulation	Plusieurs États ont signé et mis en œuvre des protocoles de libre circulation. Cependant, la masse critique reste faible et la ratification insuffisante.
Faire taire les armes	Les progrès en matière de démocratisation, de constitutionnalisme et de gouvernance politique ont subi de sérieux revers.
Stratégie africaine pour les matières premières	Certains pays réorientent leur économie vers une plus grande valeur ajoutée, mais les progrès restent inégaux. La création d'une association des pays producteurs de minéraux essentiels devrait accélérer ces efforts.
Université virtuelle et électronique panafricaine (PAVEU)	En progrès, mais incomplète. Adhésion croissante des dirigeants politiques et du secteur privé.

Source : UA et Agence de développement de l'Union africaine (AUDA/NEPAD)
Plus de progrès■■■■ Moins de progrès■■■■■

Un autre domaine dans lequel des progrès ont été réalisés est celui du monitoring et de la redevabilité. L'UA procède désormais à des évaluations bisannuelles et publie des tableaux de bord pour suivre les résultats. Ces mécanismes renforcent la transparence et permettent aux citoyens comme aux dirigeants d'évaluer les progrès accomplis, de demander des comptes aux institutions et d'apporter leurs idées. Il est important de noter que les plans décennaux sont alignés sur les priorités des communautés économiques régionales (CER), ce qui garantit la cohérence entre les objectifs continentaux et les actions régionales. Des instruments juridiques tels que l'accord de la ZLECA et les protocoles sur la libre circulation et la migration fournissent des cadres contraignants permettant aux États de traduire les aspirations continentales en lois nationales.

Néanmoins, les défis restent importants. Les déficits de financement persistent, car les projets phares nécessitent des investissements initiaux importants, mais de nombreux pays dépendent encore fortement des financements extérieurs. La mise en œuvre est inégale, si certains pays intègrent l'Agenda 2063 dans leurs plans de développement nationaux, d'autres sont à la traîne en raison de la faiblesse de leurs capacités institutionnelles ou techniques. Les problèmes de sécurité dans des régions telles que le Sahel, la Corne de l'Afrique et certaines parties de l'Afrique centrale continuent de compromettre les progrès.

Les lacunes en matière de données posent également des problèmes, car elles rendent difficile la mesure précise des résultats. Pour que les progrès soient durables, il faut un financement national plus important, des capacités institutionnelles renforcées tant au niveau de l'UA que des CER, et une transposition cohérente des engagements dans les politiques et les budgets nationaux.

Selon vous, quels sont les principaux jalons et résultats attendus de l'Agenda d'ici à 2063 ?

Nous sommes actuellement dans la « décennie d'accélération » (2024-2033), au cours de laquelle la priorité est donnée à des projets phares tels que la Zone de Libre-Échange du Continent Africain (ZLECA), le passeport africain et le régime de libre circulation, le Marché Unique Africain du Transport Aérien (Single African Air Transport Market ou SAATM) et le Marché Unique Africain de l'Électricité (African Single Electricity Market ou AfSEM). D'ici 2033, les segments opérationnels du réseau ferroviaire à grande

vitesse intégré devraient être fonctionnels, l'accès à l'énergie aura été élargi, les volumes du commerce intra-africain devraient augmenter de manière significative et, dans l'idéal, les voyages sans visa seront généralisés.

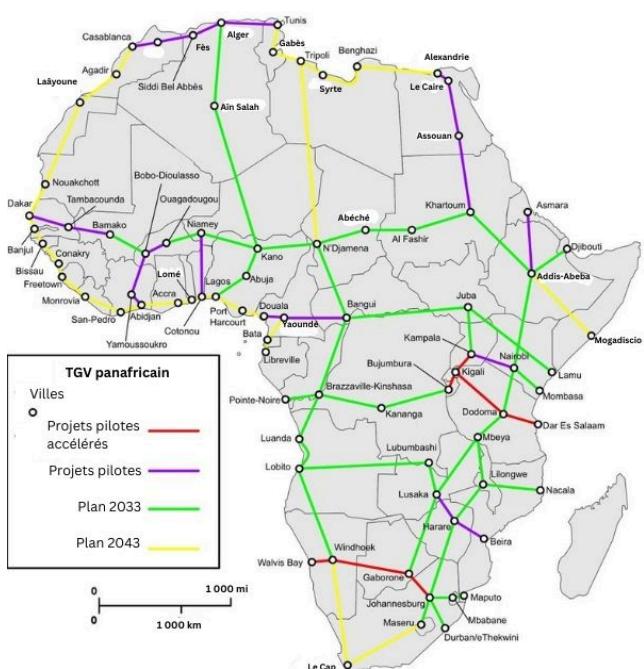


Passagers du Lagos Rail Mass Transit (LRMT) à Lagos, au Nigeria. (Photo : AFP/Han Xu)

Dans les années 2030 et 2040, l'accent sera mis sur l'approfondissement de la transformation économique par l'industrialisation, la fabrication et la création de valeur ajoutée, afin de réduire la dépendance à l'égard des exportations de matières premières. Les progrès sociaux devraient inclure l'accès universel aux soins de santé, à la nutrition et à l'éducation ainsi qu'à une plus grande égalité entre les sexes. La durabilité environnementale sera également au centre des préoccupations, avec l'adoption généralisée des énergies renouvelables et une plus grande résilience au changement climatique.

D'ici le milieu du XXI^{ème} siècle, les grands projets phares tels que le barrage du Grand Inga et les institutions financières panafricaines devraient être pleinement opérationnels.

D'ici 2063, les Africains devraient bénéficier d'un accès universel aux services de base, soutenu par une gouvernance forte et des institutions compétentes. À ce stade, l'Afrique devrait s'imposer comme un acteur clé du commerce mondial, de l'innovation et de l'influence culturelle.



Le réseau ferroviaire à grande vitesse prévu dans le cadre de l'Agenda 2063. (Image : [Abs616](#))

Quels sont certains des changements structurels qui ont été apportés aux niveaux national et régional pour faire avancer la mise en œuvre du programme ?

Pour faire avancer l'Agenda 2063, l'UA et les États membres ont mis en place des financements mixtes, renforcé les partenariats et mis en œuvre des réformes institutionnelles. Le financement mixte, qui combine des ressources publiques, des financements concessionnels et des investissements privés, est devenu un outil important. La Banque africaine de développement a pris l'initiative aux côtés de partenaires bilatéraux et d'investisseurs privés. Les partenariats public-privé sont de plus en plus utilisés pour des projets d'infrastructure allant des corridors énergétiques aux réseaux numériques.

La ZLECA pourrait stimuler le commerce intra-africain de plus de 50 % et remodeler fondamentalement l'industrialisation et les chaînes de valeur régionales.

La mobilisation des ressources nationales a également progressé grâce à des réformes fiscales, à une meilleure gestion financière et à des instruments tels que les obligations de la diaspora. Des pays comme l'Éthiopie, le Ghana, Maurice et le Rwanda ont montré comment l'engagement de la diaspora et des réformes ciblées peuvent attirer les investissements.

Le développement du capital humain reste une pierre angulaire. L'Agenda 2063 donne la priorité aux jeunes, aux femmes et à la science et la technologie. Des initiatives telles que l'Université panafricaine virtuelle et électronique, les programmes de bourses et les réformes éducatives axées sur les STEM visent à constituer la main-d'œuvre dont l'Afrique a besoin pour son industrialisation et son économie numérique. Ces investissements garantissent que la population jeune de l'Afrique stimule l'innovation plutôt que de chercher des opportunités à l'étranger.

Comment évalueriez-vous le niveau d'appropriation et de sensibilisation de l'Agenda 2063 parmi les citoyens africains concernés ?

L'appropriation et la sensibilisation sont essentielles à la réussite de l'Agenda 2063. Au niveau continental, les dirigeants, les organes de l'UA et les organismes régionaux s'investissent. Le secteur privé et la société civile s'engagent de plus en plus, et des projets phares tels que la ZLECA et la libéralisation des visas ont trouvé un écho favorable auprès du public. Les commerçants d'Afrique de l'Ouest, par exemple, bénéficient déjà d'une réduction des barrières, tandis que les entrepreneurs d'Afrique de l'Est ont accès à des marchés plus vastes.

Toutefois, au niveau local, la sensibilisation reste inégale. De nombreuses communautés rurales ou groupes marginalisés ne voient pas encore en quoi l'Agenda 2063 affecte directement leur vie quotidienne. La vision ne devient tangible que lorsqu'elle se traduit par des améliorations concrètes telles que des emplois, des routes ou des déplacements simplifiés. Une communication efficace, par le biais des langues locales, des dialogues communautaires et des avantages visibles, est essentielle.

L'Agenda 2063 ne réussira que s'il devient un projet populaire plutôt qu'une initiative de l'UA.

Les organisations de la société civile et les réseaux de jeunes jouent un rôle essentiel pour combler ce fossé. Dans certains pays, ils participent activement à la mise en œuvre nationale, tandis que dans d'autres, leur implication reste limitée. L'Agenda 2063 ne pourra aboutir que s'il devient un projet populaire plutôt qu'une initiative de l'UA.

La diaspora africaine doit également être pleinement impliquée. Reconnue comme la « sixième région » de l'Afrique, la diaspora comprend les personnes d'origine africaine vivant en Amérique, en Europe et ailleurs. Ces communautés ont le pouvoir de participer aux institutions et aux prises de décision de l'UA. Le défi consiste désormais à intégrer pleinement les voix de la diaspora dans l'élaboration et l'appropriation de l'Agenda 2063.

Quelles sont les prochaines étapes à l'horizon ?

À l'avenir, la voie à suivre devra allier des gains immédiats et visibles à des réformes structurelles à long terme. Au cours des 1 à 5 prochaines années, les priorités comprendront l'approfondissement de la mise en œuvre de la ZLECA, notamment en ce qui concerne les règles d'origine, le commerce numérique et les barrières non tarifaires, afin que les populations africaines en ressentent les effets positifs. Il est également essentiel d'accélérer les avancées visibles en matière d'intégration, grâce à des couloirs sans visa, à la mise en œuvre du SAATM et à des projets d'infrastructure tels que des autoroutes régionales et des interconnexions énergétiques. Le financement devra être renforcé par des fonds continentaux pour les infrastructures, des obligations de la diaspora et des mécanismes innovants de partage des risques.



Autoroute nord-sud à Médéa, en Algérie. (Photo : AFP/NurPhoto)

À moyen et long terme (5 à 20 ans), il faudra renforcer les institutions continentales, en particulier les structures financières et monétaires panafricaines, tout en institutionnalisant la paix et la prévention des conflits pour préserver les acquis du développement. Il sera essentiel d'investir durablement dans les ressources humaines en plaçant l'enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), la formation professionnelle et l'innovation numérique au cœur de l'industrialisation et de la création de valeur ajoutée.

Nous devons également faire davantage dans le domaine de la paix et de la sécurité. Sur les 55 États membres de l'Union africaine, nous comptons en effet entre 20 et 30 conflits actifs, dont certains de grande ampleur, d'autres de faible intensité ou localisés. Nous devons investir davantage dans la construction nationale et étatique, en fonction des besoins de l'Afrique. Les structures étatiques héritées des gouvernements coloniaux sont intrinsèquement antidémocratiques et sources de conflits. Nous devons les changer.

L'Agenda 2063 représente non seulement une feuille de route, mais aussi un appel à l'action.

Deuxièmement, nous devons renforcer nos mécanismes de résolution des conflits, en particulier l'architecture de paix et de sécurité de l'UA. Troisièmement, nous devons mettre en place des mécanismes permettant de demander des comptes aux États membres lorsqu'ils violent l'Acte constitutif de l'UA et ses dispositions relatives à la bonne gouvernance et au constitutionnalisme. Nous devons également revenir aux valeurs d'une diplomatie active et robuste. Les déclarations d'inquiétude ne suffisent tout simplement pas lorsque les normes et dispositions établies sont violées.

En fin de compte, l'Agenda 2063 représente non seulement une feuille de route, mais aussi un appel à l'action. Il nécessite un leadership visionnaire, une résilience institutionnelle et, surtout, l'appropriation active des citoyens africains et de la diaspora. Si ces conditions sont remplies, d'ici 2063, l'Afrique aura non seulement réalisé ses aspirations, mais aussi pris la place qui lui revient en tant que continent prospère, démocratique et influent à l'échelle mondiale.

Ressources complémentaires

- Brookings Institution, « [Foresight Africa : Top Priorities for the Continent 2025-2030](#) », 14 janvier 2025.
- Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, « [Africa's Pathway to the Summit of The Future: UN 2030 Agenda and AU Agenda 2063 – The 2024 High-Level Political Forum](#) », Union africaine, 26 août 2024.
- Commission de l'Union africaine et Agence de développement de l'Union africaine – NEPAD, « [Second rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063](#) », février 2022.